



Résolution sur les services bancaires en ligne de la banque Barclays

À :	Conseil d'administration
RÉUNION :	Le 9 mai 2017
DE :	Judith Purves, vice-présidente et chef de la direction financière
DÉCISION RECHERCHÉE :	Approbation de la résolution au sujet des services bancaires en ligne de la banque Barclays
DATE :	21 avril 2017

1. CONTEXTE

- En juillet 2015, CBC/Radio-Canada a ouvert un compte en banque au Royaume-Uni pour son bureau de Londres auprès de la banque Barclays PNC (Barclays).
- Avant cette date, le bureau de Londres disposait d'un compte auprès de la Banque Royale du Canada (RBC) à Londres. Ayant décidé de fermer son bureau de Londres, la RBC nous a recommandé Barclays pour nos opérations bancaires au Royaume-Uni.
- Pendant l'analyse des autorisations d'opérations bancaires en ligne, Barclays a repéré une lacune dans la documentation fournie en 2015 pour l'ouverture du compte en banque.
- Barclays demande maintenant une résolution du Conseil d'administration nommant les agents autorisés et leurs pouvoirs de délégation.

2. RÉOLUTION

Qu'Hubert T. Lacroix, président-directeur général, et Judith Purves, vice-présidente et chef de la direction financière, soient individuellement autorisés à signer des documents liés aux services bancaires électroniques de la banque Barclays et à déléguer à des personnes le pouvoir de prendre des décisions en matière de services bancaires électroniques, ainsi qu'à permettre à ces personnes de sous-déléguer ce pouvoir à d'autres personnes pour effectuer des paiements et donner d'autres instructions en ce qui a trait auxdits services électroniques bancaires.